

L'ESSENTIEL

DU TAILLAN-MÉDOC



> QUELLE POLITIQUE
DE LOGEMENT
AU TAILLAN ?

06 S'INFORMER

10 GRANDIR



CMEJ: Bienvenue aux nouveaux élus !

13 DOSSIER LOGEMENT



Quelle politique de logement au Taillan ?

18 AGIR

Grand nettoyage de printemps dans votre jardin

22 AMÉNAGER

Un nouvel équipement sportif à Pometan

23 RENCONTRER

La relève est assurée pour notre C2D

24 VOYAGER



Salon des amateurs, POP et spectacles à venir

ET AUSSI...

26 ENTREPRENDRE

28 PARTICIPER

29 TRIBUNES

30 SORTIR



UNE ANNÉE 2025 PLEINE DE PROJETS MALGRÉ LES INCERTITUDES NATIONALES !

Chères Taillanaises, Chers Taillanais,

Alors que nous entamons cette nouvelle année dans un contexte d'incertitudes sur les finances locales et les restrictions budgétaires imposées par l'État, nous allons procéder, dans les mois à venir, au vote du budget de la Commune. Je souhaitais donc vous rassurer, tout d'abord sur **les taux d'imposition communaux, qui ne bougeront pas cette année**, mais surtout sur notre volonté de **maintenir le niveau de service public et poursuivre nos investissements**.

Ces investissements, dans nos écoles et nos bâtiments municipaux, dans les équipements jeunesse, pour la culture, la vie associative, le sport, la sécurité, la transition écologique ou encore les travaux sur l'espace public, sont absolument essentiels pour continuer à faire évoluer notre ville avec son temps et avec ses habitants.

2025 marquera donc l'aboutissement de nombreux projets. Pour une ville plus sobre et plus durable, l'achèvement du déploiement d'un **éclairage public 100% LED** sur toute la commune et le lancement de la deuxième phase avec des éclairages à détecteur de présence, ou encore le déploiement de notre **troisième centrale photovoltaïque sur le toit du Polca**, après les succès d'Anita-Conti et de l'accueil de loisirs de La Boétie.

Côté mobilité, la **finalisation des études pour la mise à 2x2 voies de la route de Lacanau**, et les protections contre le bruit qui vont avec, **les aménagements sécurisés sur les avenues de Soulac et de La Boétie**, une nouvelle signalétique pour les **déplacements piétons et vélos** à la rentrée, ainsi que la poursuite des **aménagements cyclables** pour faciliter une mobilité douce et apaisée...

Côté sécurité, notre objectif est de **renforcer les actions de lutte contre les cambriolages**, avec les patrouilles en soirée, le **déploiement de nouvelles caméras** et une nouveauté avec **l'aide à l'achat de systèmes d'alarme ou de vidéoprotection pour les particuliers**. Cette subvention permettra d'inciter à protéger son habitation et, au-delà, de tout son voisinage direct.

Côté jeunesse, **les travaux du futur collège** avancent bien, ainsi que ceux pour faciliter les cheminements doux et sécurisés des collégiens à l'ouverture de l'établissement, en septembre 2026. Nous aurons également le plaisir d'inaugurer la nouvelle **aire sportive et ludique**, devant l'école Pometan, avec un nouveau skatepark, deux terrains de basket 3x3 et une aire de jeux pour les plus petits.

Je souhaitais finir sur les actions de **démocratie de proximité**, qui me tiennent à cœur pour être au plus près de vos attentes. C'est le cas avec la mise en place des **rencontres citoyennes**, permettant des échanges directs avec les habitants, le maire et les élus, dans plus de cinquante micro-quartiers, et qui reprendront au printemps. Je pense également à l'instauration de notre **tout premier budget participatif**, avec des lauréats qui seront annoncés début mars. C'est enfin la fierté d'avoir mis en place un **Jury Citoyen**, composé d'habitants volontaires et tirés au sort, qui a travaillé pendant deux ans sur l'avenir de notre centre-ville et qui nous livrera l'état de ses réflexions pour notre commune lors d'une grande réunion le 3 avril prochain. Je compte sur votre présence pour découvrir ce travail remarquable, qui **alimentera les politiques publiques des dix prochaines années, c'est certain !**

Bien sincèrement

Eric Cabrilhat.

MAGAZINE L'ESSENTIEL
ÉDITÉ PAR LA MAIRIE
DU TAILLAN-MÉDOC

MAIRIE DU TAILLAN-MÉDOC
PLACE MICHEL RÉGLADE,
33320 LE TAILLAN-MÉDOC
05 56 35 50 60

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ÉRIC CABRILLAT

RÉDACTION
JESSICA BISSIÈRES
GERMAIN ISERN
MÉLANIE BLANCHARD

CONCEPTION GRAPHIQUE
MÉLANIE BLANCHARD

CRÉDITS PHOTOS
SERVICE COMMUNICATION
MANUEL ARANHA
P1-13-25 ADOBE STOCK
P14 PAUL DAVODEAU
P25 CIE LA TRAPPE À
RESSORTS

TIRAGE
5200 EXEMPLAIRES
SUR PAPIER CERTIFIÉ PEFC

IMPRIMERIE
KORUS ÉDITION, 39 RUE DE
BRETEIL 33320 EYSINES
LABELLISÉ IMPRIM'VERT

DISTRIBUTION
AQUIMEDIA
UN PROBLÈME DE
DISTRIBUTION ?
05 56 35 70 56

ISSN2610-3494

NUMÉROS UTILES

POLICE MUNICIPALE
06 83 88 07 81
SERVICES TECHNIQUES
05 56 35 50 63
GENDARMERIE
05 56 95 51 40



NOËL EN FÊTE !

La magie de Noël s'est installée au Taillan-Médoc avec deux événements festifs : le 1^{er} décembre, le Marché de Noël des commerçants a animé la place Général de Gaulle avec plus de 40 stands afin de nous faire découvrir des produits artisanaux, et le 7 décembre, la Fête de Noël de la Ville au Polca a proposé des animations et une vente solidaire. Deux beaux moments de convivialité pour célébrer les fêtes !



Une quarantaine d'enfants de l'Accueil Périscolaire de La Boétie a vécu une soirée féérique. Ils ont découvert des décors illuminés, peuplés d'ours polaires, de bonshommes de neige et de lutins. Une balade magique qui a émerveillé petits et grands. Un grand merci aux familles du quartier qui ont rendu ce moment possible !

NOËL À TABLE POUR NOS AÎNÉS

Le Palio a accueilli le repas de Noël du CCAS pour les séniors le week-end des 23 et 24 novembre. En présence du maire, Éric Cabrillat, et des élus, chacun a pu choisir d'y assister, cette année, le samedi ou le dimanche midi.



VOEUX À LA POPULATION

Pour sa première année, Éric Cabrillat a présenté ses vœux aux habitants du Taillan-Médoc le 13 janvier au Palio, accompagnés d'un retour en images sur les temps forts de l'année 2024. Un moment de partage et de convivialité pour ouvrir ensemble cette nouvelle année.



WEEK-END BD

Le week-end BD des 17 et 18 janvier a célébré la bande dessinée avec une exposition, une sélection « Coups de cœur » et un concert-dessiné de Guillaume et Antoine Trouillard. L'événement a également mis en lumière l'univers de Nicolas Dumontheuil.



KABINET

Ce spectacle clownesque, du 24 janvier à l'Auditorium, a mêlé absurdité et profondeur, transformant les toilettes en un cabinet de psy improvisé. Entre confidences décalées et réflexions existentielles, il a exploré avec humour la nécessité (ou non) de « voir quelqu'un », laissant le public à la fois amusé et pensif.



CROQUETTES SOLIDAIRES, ON REMET LE COUVERT !



Cette année encore, la Ville organise deux sessions de collecte **au profit de la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest** en salle du 11-Novembre :

- + Mercredi 12 mars - de 13h30 à 18h30
- + Samedi 15 mars - de 9h à 18h30

Les élus tiendront ces permanences pour récupérer les « croquettes solidaires » et autres dons pour l'association de protection des animaux (SPA) : sachets en sauce, terrines et pâtées qui servent à administrer les médicaments aux animaux, ou encore des friandises pour chien et chat afin de faciliter le retour au box après les promenades. Ramettes de papier, gants de vaisselle et eau de javel en bidons sont également bienvenus. Merci d'avance pour vos dons !

Plus d'informations : Raymond Vigoureux, conseiller municipal, au 06 70 04 07 57

LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER

La session 2024-2025 des réunions publiques de quartier se poursuit avec les deux dernières qui concerneront le quartier du Centre et celle destinée tout particulièrement à nos séniors.

- + **Quartier Centre : Jeudi 27 mars à 19h en salle du 11-Novembre**
- + **Spéciale « Séniors » : Mardi 15 avril à 15h en salle du 11-Novembre**

En présence du maire, Éric Cabrillat, et de la Municipalité, venez échanger, plus particulièrement, sur les problématiques de votre quartier ou celles que vous rencontrez en tant que séniors sur notre commune. Vous découvrirez également les grands projets en cours à l'échelle municipale, elles restent donc ouvertes à toutes et tous, quels que soient votre quartier ou votre âge. **Entrée libre.**

EN SELLE POUR LE MOIS DE LA MOBILITÉ

Durant tout le mois de juin et dans le cadre du mois de la Mobilité, la Ville vous proposera des animations autour des mobilités alternatives. Au programme : des ateliers participatifs de réparation de vélo et de gravage, des tests de condition physique, des essais de vélos atypiques, des stands d'information sur les offres et aides financières ainsi que sur les balades à pied et à vélo sur la métropole, des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière et aux effets de l'alcool, des parcours vélo et des stands d'accessoires pour vélos.

Retrouvez prochainement tous les détails du programme de ce mois de la mobilité sur le site Internet de la Ville.

Roulez pour Le Taillan sur Géo Vélo

Que vous soyez un cycliste passionné, un amateur de balades à vélo, un vélo-taiffeur ou simplement souhaitez explorer les environs d'une manière plus écoresponsable, rejoignez la communauté du Taillan-Médoc sur Géo Vélo et devenez acteur de la mobilité durable et conviviale !

Téléchargez l'application sur l'App Store ou Google Play puis recherchez la communauté privée « Le Taillan-Médoc » et entrez le code DYQDSSP



PARTICIPEZ À LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Pour la deuxième année consécutive, **la Municipalité vous aide dans la lutte contre les frelons asiatiques** qui déciment nos abeilles en vous proposant des pièges gratuits.

C'est au printemps, lorsque les reines sortent, qu'il est nécessaire de les capturer, alors si vous avez aperçu dans votre jardin des frelons asiatiques (dont le corps est bien plus noir et foncé que celui du frelon européen), vous pouvez **demandeur un piège gratuit en envoyant un mail** au chargé de mission transition écologique et mobilités à : a.soucazeguillous@taillan-medoc.fr.

En contrepartie de ce piège gratuit, vous devez **vous engager à le rendre** à la fin de la période de piégeage et **à réaliser un suivi régulier** afin d'analyser les données pour faire avancer la recherche. À savoir, cette action s'inscrit dans une démarche plus globale comprenant le piégeage au printemps, la recherche et destruction de nids de frelons en été puis un nouveau piégeage en automne.



SORTIE DU PARC DES JALLES POUR LES PLUS PETITS

Le samedi 29 mars, de 10h à 12h, l'association *Ecosite du Bourgailh* vous propose une balade gratuite à la découverte de la nature grâce aux cinq sens pour les tout-petits, accompagnés de leurs parents. Cette balade dans la Forêt du Taillan est accessible aux enfants dès 2 ans.

Vous pourrez, d'ores et déjà, vous inscrire sur le site : <http://www.bourgailh-pessac.fr/>

REJOIGNEZ NOS VOISINS CITOYENS !

Le dispositif Participation Citoyenne continue à élargir son groupe d'entraide de voisinage afin de renforcer la sécurité et la tranquillité au sein de chaque quartier. L'entraide, basée sur la confiance et la collaboration, permet à chacun d'être plus attentif aux événements inhabituels et de signaler toute situation suspecte, en respectant la vie privée de chacun. En encourageant les habitants à s'impliquer activement dans la vie locale, ce dispositif contribue aussi à renforcer les liens sociaux et d'entraide entre résidents au sein de nos quartiers.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre ce collectif, n'hésitez pas à contacter Samuel Lauret au 06 28 70 73 49.

Budget participatif : Bientôt les lauréats !

Vous av(i)ez jusqu'au 28 février pour voter pour vos projets préférés dans le cadre du Budget Participatif de notre ville. Pour savoir qui seront les lauréats de cette première édition parmi les 9 projets retenus, rendez-vous dès le lundi 10 mars sur le site Internet de la Ville : www.taillan-medoc.fr

Les neuf projets retenus portaient sur :

- Promenez-vous bien ! Sportez-vous bien au Taillan-Médoc
- Boîtes à livres et objets en don
- Agrandissement de la zone de jeux pour enfants sur le terrain du Palio
- Proposer aux Taillanais une aire sportive de musculation et de renforcement musculaire
- Où est Piéto (figurines en acier pour signaler passages piétons et pistes cyclables ...)
- Création d'un parc canin écologique sur une parcelle en friche
- Balade photographique
- Le sport comme outil
- Aire de jeux à Pometan

Pour rappel, une enveloppe globale de 60 000€ TTC, issue de la section d'investissement du budget de la commune (ce qui représente 5,70€ par habitant) est dédiée à ce budget participatif. Afin de permettre à un certain nombre de projets d'être réalisés, la Ville a décidé d'une enveloppe maximale par projet de 20 000€ TTC. Ce seront donc trois projets minima qui seront lauréats de cette édition et se verront réaliser dans un délai de douze à dix-huit mois.

LE JURY CITOYEN LIVRE SON TRAVAIL SUR LE CENTRE-VILLE !

Jeudi 3 avril à 19h au Polca

Le Jury Citoyen, composé d'habitants volontaires et tirés au sort, viendra présenter son travail aux Taillanais lors du prochain Jeudi citoyen :

« Un cahier prospectif pour l'évolution du centre-ville à l'horizon 2035 ». Mobilité, logement, commerces, nature en ville... venez découvrir les préconisations du jury, basées sur leurs échanges avec les habitants tout au long de l'année !

Entrée libre

CHASSE À L'ŒUF

Samedi 19 avril, départ à 10h

Parc du Presbytère

Le lapin de Pâques invite les jeunes gourmands à la désormais traditionnelle Chasse à l'œuf de la commune ! Leur participation, à n'en pas douter, sera délicieusement récompensée...

En partenariat avec le Carrefour Market du Taillan-Médoc. **Entrée libre, ouvert aux enfants dès le plus jeune âge.**



80
KG

C'est le poids de denrées alimentaires non consommées (principalement des fruits) qui ont été récoltées depuis juin 2024 pour être redistribuées dans l'épicerie sociale gérée par l'association *Le Petit Plus* et ce, grâce à un partenariat noué, entre autres, avec les écoles de la ville et la banque alimentaire Proxidon depuis 2022.

À ce titre, un diplôme sera remis à notre commune début mars par Proxidon pour son engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire.



ATELIER DE PRÉVENTION ET DE BIEN-ÊTRE POUR NOS AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'ASEPT ou ReSanté-Vous, vous propose deux cycles d'ateliers de prévention à destination des séniors au cours de ce printemps. Ces ateliers sont gratuits sur inscription et chacun s'engage à participer à toutes les séances de chacun des cycles.

+ Ateliers Form'Bien-être de l'ASEPT

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels spécialistes de l'activité physique adaptée aux séniors. Améliorez votre qualité de vie grâce à un cycle de sept ateliers afin de travailler sur votre respiration, votre posture, la souplesse de votre corps, la gestion du stress ou encore votre sommeil.

Les vendredis de 14h à 15h30 en salle du 11-Novembre :

7, 14, 21 et 28 mars ainsi que les 11, 18 et 25 avril

Gratuits dès 54 ans, sur inscription auprès de l'ASEPT au 05 57 99 79 39 ou à contact@asept-gironde.fr

+ Ateliers TaPasS de ReSanté-Vous

Ce programme de prévention de la perte d'autonomie TaPasS (Temps d'accompagnement pour la Prévention et l'Action en Santé) est fondé sur le choix, la personnalisation et une forte culture de la convivialité dans les échanges et les apprentissages autour d'un ergothérapeute. Il vise à améliorer les comportements favorables à la santé et au maintien de l'autonomie des personnes de plus de 60 ans.

Les mercredis de 10h à 12h en salle du Presbytère :

19 et 26 mars, 16 et 30 avril, 21 et 28 mai, 18 et 25 juin, 9 et 30 juillet, 6, 13, 20 et 27 août

Gratuits dès 65 ans, sur inscription auprès du CCAS au 05 56 35 54 94

À noter, le **TRUCK SOLIHA** sera présent le **mercredi 23 avril de 9h à 12h30** sur le marché de la place Général de Gaulle afin de vous présenter des aides techniques pour votre maintien à domicile, vous conseiller pour vos projets de travaux d'adaptation et vous informer sur les aides financières.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque lundi matin de 10h15 à 12h15, le Relais Séniors vous accueille dans la salle du Presbytère pour un temps « Faites ce qui vous plait », c'est l'occasion de venir partager un café, d'échanger et de jouer à des jeux de société ou de cartes.

Music-Hall au Cabaret, le 20 mars

Cette année, nos Taillainais(e)s de plus de 71 ans partiront passer la journée du jeudi 20 mars au Cabaret L'Ange Bleu pour sa revue Infinity lors de la Sortie Séniors du printemps (55€/personne).

Les inscriptions sont closes depuis le 24 février dernier ; si vous avez plus de 71 ans et souhaitez être informés de ce type de sorties, inscrivez-vous dès maintenant auprès du CCAS au 05 56 35 54 94.



PLONGEZ DANS L'UNIVERS MARIN DU CARNAVAL !

Le traditionnel Carnaval du Taillan-Médoc vous invite à célébrer les fonds marins le samedi 29 mars. Enfilez vos plus belles nageoires, chaussez votre queue de sirène et faites tinter vos coquillages pour l'événement incontournable de l'année ! Rendez-vous dès 15h au Palio pour un après-midi plein de surprises, d'animations et de spectacles, placé sous le signe des mers et océans.

Cette année, place à une toute nouvelle formule : exit le défilé depuis La Cabane, et bienvenue à un grand rassemblement festif au Palio, avec des activités pour petits et grands. Le programme s'annonce riche en découvertes et en émerveillements :

 **Spectacle « Rêves de mer » :** Embarquez avec un matelot pour une aventure marine pleine de poésie, où vous découvrirez des poissons volants et des pirates en quête de trésors. Un voyage immersif pour les enfants de 3 à 12 ans.

Durée : 30 min.

 **Danse et chant :** Les enfants des accueils périscolaires viendront enflammer la scène avec une performance de danse et de chant.

 **Déambulation poétique et musicale :** Le Savonnier vous émerveillera avec une prestation autour de bulles de savon géantes, tandis que M. Landau vous éblouira avec sa jonglerie burlesque.

 **Structures gonflables :** Amusez-vous en famille sur des structures inspirées du monde marin, adaptées aux enfants de 3 à 14 ans.

 **Ateliers créatifs :** Participez à divers ateliers animés par les équipes municipales.

 **Rencontre avec une océanographe :** Apprenez-en davantage sur la mer et ses mystères avec une animation éducative et passionnante.

 **Ambiance musicale :** La Band'à l'Ouest mettra l'ambiance, tandis qu'un DJ assurera la musique en continu pour une fête sans fin !

 **Restauration et buvette :** Pour reprendre des forces, profitez de la buvette et de la petite restauration sur place.

Préparez-vous à plonger dans une expérience inoubliable le samedi 29 mars dès 15h au Palio ! Nous vous encourageons à venir à pied ou à vélo pour profiter pleinement de cette fête en toute convivialité.

Et n'oubliez pas : les armes factices et artifices sont interdits pour garantir la sécurité de tous. Alors, prêts pour une immersion dans le monde merveilleux des océans ?

FAÎTES DE LA MUSIQUE, LE 21 JUIN !

Cette année, la Ville du Taillan-Médoc a décidé de confier l'organisation de la Fête de la Musique à l'association taillanaise *ELLEA Musik*. Créée l'an dernier, elle a pour but de promouvoir et d'organiser des événements en lien avec la musique et travaille à la création d'un Festival de musique sur la commune dont la première édition aura lieu en 2026.

Pour l'heure, l'association s'affaire à la préparation de la journée du samedi 21 juin au Palio avec un programme d'animations dès 10h du matin et jusqu'à 1h du matin, avec une brocante d'instruments, des ateliers de découverte, des animations avec l'école de musique de la Ville, une scène ouverte et, en point d'orgue, un concert pop rock avec des groupes locaux. Un espace de restauration et buvette sera proposé en continu. Ambiance et bonne humeur garanties !

Vous êtes un groupe de musique, vous souhaiteriez participer et vous produire au cours de cette journée sur la scène ouverte ou lors du concert du soir, envoyez-leur votre candidature par courriel à : asavigny@hotmail.fr avant le samedi 15 mars en précisant le nom de votre groupe, votre genre musical et si vous proposez des reprises connues ou bien des compositions personnelles.

Nous espérons vous voir nombreux à vivre avec nous cette journée, alors à vos agendas, pour le 21 juin !



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Fin novembre, tous les écoliers de CE2 et CM1 des écoles de la Ville étaient appelés à voter pour élire leurs nouveaux représentants au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. Ce sont donc 14 élus, 7 filles et 7 garçons issus de chacune des écoles, qui ont fait leur entrée dans cette institution démocratique pour un mandat de trois ans.

Déroulement des élections et résultats des votes

Durant la 3^{ème} semaine de novembre, toutes les écoles se sont transformées en bureaux de vote, pour accueillir, après deux semaines de campagne, nos jeunes électeurs de CE2 et CM1 : vraie carte électorale, bulletins de vote, passage à l'isoloir, enveloppe glissée dans une urne officielle, tenue des bureaux par de vrais élus municipaux, pour finir par un « A voté ! », cette élection avait tout d'une grande !

Et parité oblige, ce sont 7 garçons et 7 filles venant de toutes les écoles de la commune qui ont été élus pour un mandat de trois ans parmi les 43 candidats qui se sont présentés.



Bienvenue à :

ÉCOLE	CE2	CM1
Jean-Pometan	Léontine LARRIBAU et Benjamin FOURCASSIES	Lena TYTUS et Lylio LE GAC
Éric-Tabarly	Margaux FORTHIN et Nathan DURRIEU	Mélissa DA DALTO PORCHER et Cino LAPORTE
La Boétie	Luna DANLOY et Clément CHAUVET	Jeanne BOUGRAIN et Raphaël ARANDA
Anita-Conti	Inès BERGEON et Alexis FONTVIELLE	

Intronisation des nouveaux élus

Nos 14 jeunes, fraîchement élus par leurs pairs, avaient rendez-vous en salle du Conseil Municipal, le 3 décembre au soir pour leur première séance, celle de leur intronisation. C'est sous le regard ému de leurs parents, exceptionnellement invités pour l'occasion, qu'ils se sont vu remettre leur écharpe par le maire, Éric Cabrillat, et les élus, Sigrid Voegelin-Canova, Adjointe à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse et Christine Walczack, Conseillère déléguée aux Affaires scolaires et au CMEJ.



Place aux séances de travail pour mettre en place leur programme

Le 15 janvier, nos jeunes conseillers ont participé à leur première séance de travail, en compagnie d'Hervé Femolant, coordonnateur du CMEJ, Jessica Courbin, son adjointe et Laetitia Roumas, responsable du service Enfance-Jeunesse ainsi que des élus. Après quelques jeux de rôle pour apprendre à mieux se connaître et des ateliers de théâtre pour travailler leurs émotions et leur communication, ils ont élaboré les projets qu'ils aimeraient voir se concrétiser durant leur mandat :

Vie locale

- Organiser une chasse au trésor
- Organiser une soirée jeux
- Organiser un cinéma plein air
- Organiser un tournoi sportif

Développement durable

- Organiser une journée de sensibilisation au vélo
- Sensibiliser à ne pas jeter les papiers dans les cours d'école
- Mettre en place et utiliser des potagers dans les écoles
- Organiser des sorties nature autour des animaux pour sensibiliser à leur protection

Solidarité

- Aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite
- Aider les gens



À peine élus et déjà sur le terrain comme des grands

Cérémonie commémorative du 5 décembre ; membres du jury du Concours des Pulls de Noël, participation aux délibérations du premier Budget participatif, ils sont aussi sur le terrain pour faire entendre la voix de tous les enfants de la commune.

Bravo à eux pour leur engagement !

Merci à tous les anciens membres du CMEJ qui ont cédé leur place d'élus à cette nouvelle génération et bonne route à eux au collège :

Elise BESSIERES, Colin BEZIADE, Joackim BONNEAU, Kim CHAIGNAUD, Neyssa CLARAMUNT, Léo DA COSTA, Andreas GARCIA-MONTULL, Léa GUERIN, Louise LUCAS, Lohan PIERREZ, Lana PIRON-MARTIN, Alexandre PONDE, Louis PREVOT, Charlie RAYSSAC, Louis RICHEBOIS, Lilou ROY, Noa TARCHE, Karen VUOSO.



Ateliers parents-enfants

Gratuit sur inscription - Contact : 06 64 53 63 50
ou parentalite@taillan-medoc.fr

+ **Samedi 29 mars (Dès 5 ans)**
À 15h et à 16h au Palio, « **Spécial Carnaval sur le thème des fonds marins** »

Ces deux ateliers mêleront découverte artistique, amusement et partage en famille. Les enfants pourront laisser libre cours à leur imagination et apprendre à manipuler divers matériaux et techniques pour fabriquer leur masque de carnaval.

Animé par *Fabricamania*

+ **Mardi 22 avril (De 0 à 2 ans)**
À 9h30 ou à 10h30 - salle du PEP'S (1 rue Stéhélin), « **Bébé signe** »

Cet atelier initiera les tout-petits et leurs parents à une méthode de communication alternative et bienveillante, permettant de créer des échanges avant même que les premiers mots ne soient prononcés.

Avec *Aurore Motte, professeure diplômée*

+ **Lundi 28 avril à 9h30 (pour les 1-3 ans) ou à 10h30 (pour les 4-6 ans) - pôle PEP'S (1 rue Stéhélin), « Éveil aux arts du cirque »**

Venez partager un moment ludique et complice avec votre enfant en découvrant ensemble les arts du cirque ! Au programme : jonglerie, équilibre sur objets et acrobaties. Une expérience unique pour éveiller la motricité et la créativité tout en s'amusant !

+ **Samedi 24 mai (De 5 à 8 ans) à 10h, salle Anita-Conti (9 chemin de Gelès), « Yoga en famille »**

Offrez-vous une parenthèse de douceur et de complicité avec vos enfants en explorant ensemble les bienfaits du yoga à travers des exercices ludiques et accessibles à tous. Ces ateliers gratuits sont l'occasion idéale pour renforcer le lien parent-enfant, stimuler la créativité et favoriser le bien-être des tout-petits.

VACANCES DE PRINTEMPS : SUR PLACE OU AU GRAND AIR !

Les vacances de printemps se dérouleront du 19 avril au 4 mai prochains. Les inscriptions aux accueils de loisirs des 3-12 ans et aux vacances sportives seront ouvertes du 12 au 25 mars directement sur votre espace personnel du Kiosque Famille, en fonction des places disponibles.



La Ville organise également un séjour à destination des plus jeunes pour ces vacances :

• Séjour Passerelle CM2/ 6^{ème} : Découverte de la Charente

Ce séjour permettra, aux enfants de CM2, de s'adapter au fonctionnement du Repaire (structure municipale qu'ils pourront fréquenter à partir du mois de juillet) au travers d'un séjour sportif et culturel au cœur de la Charente.

Fermeture des services pour l'Ascension

Attention, le vendredi 30 mai, les écoles seront fermées. Il n'y aura donc aucun accueil scolaire et périscolaire, ce jour-là dans les écoles. La mairie sera également fermée durant ce pont de l'Ascension, du mercredi 28 mai à 17h30 jusqu'au lundi 2 juin à 14h (fermeture de l'hôtel de ville, le lundi matin).

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'association taillanaise *Le Pari* qui organise déjà une aide aux devoirs en primaire dans les écoles Jean-Pometan et Anita-Conti recherche aujourd'hui des bénévoles disponibles afin de renforcer leurs équipes et élargir cette offre aux écoles de La Boétie et Éric-Tabarly.

Plus de renseignements auprès de Madame Trouillet au 06 67 30 81 34 ou sur asso.pari33@gmail.com





QUELLE POLITIQUE DE LOGEMENT AU TAILLAN ?

La France traverse actuellement une crise du logement, avec peu de constructions comparées aux besoins de l'évolution de la population. Sur l'ensemble de l'Hexagone, **on estime le besoin à 450 000 logements à construire par an pendant 10 ans (contre 283 200 logements neufs livrés en 2024).**

Cette crise du logement est accentuée en Gironde, et notamment dans la métropole bordelaise, par le dynamisme démographique soutenu de notre région. Le département accueille en moyenne 20 000 nouveaux habitants par an, dont plus de la moitié s'installent sur le territoire de Bordeaux Métropole.

La demande est également fortement soutenue par le phénomène de « décohabitation » (le fait que les ménages soient de plus en plus petits et nombreux), qui tire vers le haut nos besoins en logement.

En effet, les Français vivent de moins en moins ensemble : **la part des ménages composés d'une seule personne est passée de 20% à 23% entre 2008 et 2018. L'Insee estime qu'elle pourrait grimper à 30% en 2050.**



Comment la Ville du Taillan-Médoc s'approprie-t-elle ce sujet ? Quels sont ses obligations et ses besoins ? Comment met-elle en œuvre sa politique du logement dans le respect du cadre légal mais aussi de sa politique de développement urbain qu'elle souhaite mesuré, réfléchi, planifié, concerté et respectueux du cadre de vie des habitants et de l'identité paysagère singulière de notre commune ?



Comment répondre, à notre échelle, à la pénurie existante de logements, afin de ne pas exclure hors de la métropole, une part de plus en plus importante de la population (classes moyennes, primo-accédants...) fuyant des prix du foncier de plus en plus exorbitants ?



Enjeux locaux

La commune du Taillan-Médoc est couverte par un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de Bordeaux Métropole, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme. Il **fixe pour les 28 communes de la métropole les règles d'aménagement et d'utilisation des sols**.

L'enjeu principal d'un PLU est de réussir à apporter une réponse aux besoins des habitants en matière de logement, de déplacement, d'équipement et de service, d'activités économiques, commerciales ou touristiques mais aussi de sport, et de culture... tout en préservant les espaces naturels et le patrimoine bâti.

Au-delà de l'aspect purement réglementaire du PLU, l'équipe municipale actuelle est particulièrement vigilante quant à la maîtrise de son urbanisation. À cet effet, elle a mis en place plusieurs outils permettant de garantir un développement maîtrisé, harmonieux et respectueux du cadre de vie des Taillanais.



EN SAVOIR PLUS
SUR LE PLU



+ Ces actions se traduisent notamment par :



La volonté de conserver la majorité du territoire taillanais en zone non constructible : 60% de la superficie de la commune est classée en zone N (Naturelle) ou A (Agricole). La forêt communale est le poumon vert de la commune. Gérée par l'ONF, elle fait l'objet d'un plan de gestion récemment renouvelé. En 2014, plus de 50 ha ouverts à l'urbanisation sur le secteur Cassenore / Puy du Luc ont été préservés en zone naturelle à des fins de protection.



Un développement ciblé sur des quartiers en mutation, où les promoteurs et bailleurs qui construisent des logements ont l'obligation de financer une part des équipements publics utiles à la population :

• **Le centre-ville** où un Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) a été voté dès 2004. Réalisé aujourd'hui à plus de 80 %, il s'achèvera avec l'aboutissement du projet du « plateau républicain » situé face à la mairie (sur lequel travaille actuellement notre Jury citoyen), avec des aménagements de voirie, paysagers et de mobilités douces.



• **Le quartier du Chai** où un autre PAE datant de 2009 a permis le réaménagement de plusieurs voiries (Chemin du Chai, Chemin des Graves, etc...), la création d'un réseau d'eaux pluviales et la réalisation d'un bassin paysager dénommé « Bassin du Thil » entre le chemin du Chai et la route de Lacanau, offrant un tout nouvel espace vert au secteur.



• **Le quartier de Gelès** où un Projet Urbain Partenarial (PUP) a été mis en place en 2022 pour maîtriser le développement de ce secteur stratégique accueillant la nouvelle école Anita-Conti. Situé à proximité immédiate du futur collège, il sera bientôt desservi, au niveau du supermarché Carrefour par le nouveau Bus express qui reliera les principaux pôles économiques de l'agglomération (Aéroport, Zones commerciales de Mérignac, campus étudiant...), deuxième pôle d'emploi des Taillanais après le centre-ville de Bordeaux.



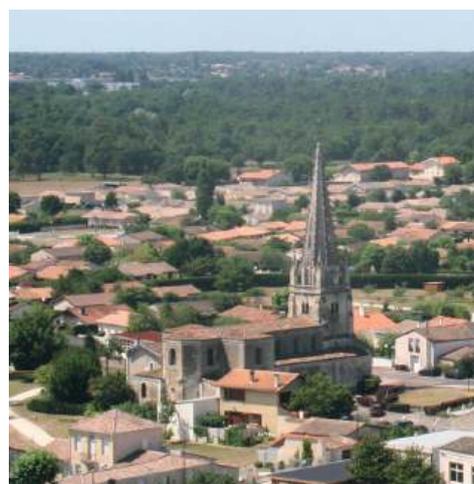
En dehors de ces trois quartiers, la plus grande modération reste de mise. La commune a connu un développement urbain plutôt récent (depuis les années 60-70), réalisé pour l'essentiel sous forme d'habitat individuel ou de petits collectifs. Lorsqu'un promoteur s'intéresse à un foncier situé dans ces secteurs peu denses, l'équipe municipale affiche la plus grande fermeté quant aux propositions initiales du porteur de projet. Ainsi, seul un projet se fondant dans le tissu bâti existant, que ce soit en termes d'architecture, de hauteur ou de densité, peut éventuellement être envisagé.

- **La mise en place systématique de réunions de concertation** entre riverains, opérateurs et Mairie, préalable à tout dépôt de permis de construire, pour tout projet supérieur à 10 logements. L'expérience montre que ces réunions, tenues dans un cadre constructif, permettent d'échanger librement sur le projet avec l'ensemble des parties prenantes et d'aboutir, dans la grande majorité des cas, à des consensus acceptables pour tous.



- Le devoir légal et moral de proposer **une diversité de logements que ce soit en accession ou en location, en social comme en privé**. Sur ce sujet spécifique du logement social, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), adoptée en France en décembre 2000 et visant à promouvoir la mixité sociale, a imposé aux communes de plus de 3 500 habitants un quota de 20 % de logements sociaux, relevé à 25 % en 2013.

Sur ce point précis, malgré les efforts entrepris, la Commune n'a pas encore rattrapé son retard : son pourcentage de logements sociaux est passé de 1,7 % en 2001 à 14 % en 2025.



25%

C'est le nombre de logements sociaux imposés par la loi SRU en 2013. Au Taillan-Médoc, en 2025, les logements sociaux ne représentent encore que 14 % de l'habitat.

Nous partons de très loin, mais des efforts restent à réaliser. Notre déficit de logements sociaux implique plusieurs conséquences :



- **Une pénalité financière dite « pénalité SRU »** qui se monte à **150 000 euros par an**. Sur la durée d'un mandat, c'est donc près d'1 million d'euros de pénalités que la Ville verse directement aux bailleurs sociaux pour les logements qu'ils construisent sur la commune.
- **Un plan de rattrapage imposé à la Commune par la préfecture**, comportant un objectif de réalisation de logements locatifs sociaux par an.
- **Le risque qu'un arrêté de carence soit pris par le préfet** à l'encontre de la Commune si les objectifs de rattrapage ne sont pas atteints. Cette mise en carence aurait plusieurs conséquences néfastes pour notre Commune, allant de la majoration drastique du montant de notre pénalité à la perte d'autonomie en matière de délivrance des permis de construire. Concrètement, le préfet, au nom de l'État, prendrait la main pour étudier toutes les demandes de permis à la place de la Commune.



Question à Marie Fabre, Adjointe à l'Aménagement du territoire et à l'Urbanisme

Certains souhaiteraient que l'on stoppe toute forme d'urbanisation sur la commune. Est-ce vraiment possible et pertinent ?

« Il faut déjà savoir que la commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme : quand un terrain est classé constructible, on ne peut pas légalement refuser toute construction. Par ailleurs, stopper toute forme d'urbanisation mènerait à une impasse ; une ville sans projet, sans avenir. Un chiffre illustre particulièrement cette situation : entre les recensements de 2010 et 2021, le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,59 à 2,38 (phénomène de décohabitation évoqué précédemment). Cette variation semble minime, mais à l'échelle de notre commune, si aucun logement n'avait été construit entre ces deux dates, la ville aurait perdu 600 habitants. Moins d'habitants, cela signifie aussi moins d'enfants dans nos écoles, moins de clients dans nos commerces, moins de services publics... Or, nous souhaitons également que nos enfants puissent, en grandissant, rester sur notre commune s'ils souhaitent y construire leur vie. Il nous faut pour cela mettre en place des dispositifs et proposer des projets permettant à tous une solution de logement adaptée, accessible et plaisante.

Je comprends l'inquiétude de certains Taillanais soucieux de préserver leur cadre de vie. Je tiens à leur indiquer que l'équipe municipale souhaite plus que tout conserver l'âme et l'esprit « nature » de notre belle ville. Notre commune, comme l'ensemble de la métropole bordelaise, subit une pression foncière très forte : de nombreux terrains appartenant à des particuliers sont ciblés par des promoteurs qui leur en proposent des prix très élevés, dans l'espoir d'y construire un maximum de logements. Sachez que, sur ce point, nous restons très vigilants pour que le développement inéluctable de notre commune puisse s'effectuer de manière modérée, harmonieuse et concertée. »

Un projet, une déclaration, une question sur un permis de construire ?
Marie Fabre vous reçoit sur simple RDV tous les mercredis après-midi (Tél. : 05 56 35 65 54)



LE LOGEMENT SOCIAL AU TAILLAN-MÉDOC :

Une gestion modernisée pour plus d'équité

Depuis 2024, Bordeaux Métropole et la Ville du Taillan-Médoc appliquent une gestion en flux des logements sociaux. Ce système, plus souple, permet d'attribuer les logements libérés selon des priorités fixées par convention avec les réservataires (Commune, préfecture, Action Logement, etc.). L'objectif est de répondre aux besoins variés des habitants tout en améliorant la mobilité dans le parc social.



Un accompagnement renforcé pour les demandeurs

Bien que la Ville ne possède pas de logements sociaux en gestion, le service Logement du CCAS peut vous apporter une aide et suivre votre demande, dans la mesure où elle répond aux critères des bailleurs sociaux. Pour défendre efficacement les dossiers des habitants taillanais lors des Commissions d'Attribution des Logements (CAL), il est impératif que le CCAS ait une connaissance précise et actualisée de chaque demande.

70%

des ménages résidant en France métropolitaine sont éligibles au parc social,

selon une étude de l'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols) publiée en mars 2024

Les demandeurs sont donc fortement encouragés à :

- **Maintenir leur dossier à jour avec le CCAS.** Bien que la mise en ligne de la demande sur le Système National d'Enregistrement (SNE) soit une première étape obligatoire, elle ne suffit pas. Le dossier doit être mis à jour au moins une fois par an ou à chaque changement de situation (familiale, professionnelle, financière) auprès du CCAS.
- **Prendre contact régulièrement avec le CCAS (une fois par trimestre).** Échanger directement avec le CCAS et les services des communes concernées permet de mettre en évidence la réalité du besoin ou l'urgence de la situation. Cela contribue à renforcer la visibilité et la compréhension du dossier par les acteurs impliqués dans les décisions d'attribution.

En établissant ce lien de proximité avec le CCAS, les demandeurs garantissent une meilleure prise en compte de leur situation par les réservataires et les bailleurs.

Comment sont repartis les logements sociaux ?

Les bailleurs réservent des logements à certains partenaires. En contrepartie, ces derniers s'engagent à financer les projets de construction ou à garantir leurs emprunts. Ces partenaires, appelés « réservataires », peuvent ainsi proposer des candidats lors des commissions d'attribution.

Les principaux réservataires :

- + L'État (ou « contingent préfectoral » dédié aux ménages prioritaires) représente au maximum 30 % des logements, dont 5 % à destination des fonctionnaires d'État.
- + Les collectivités territoriales* ont droit de réservation maximum de 20 %.
- + Action Logement contracte des réservations en contrepartie de financements afin de loger des salariés des entreprises cotisantes (autrefois appelé 1 % patronnal).

*Depuis la loi ALUR, les intercommunalités sont cheffes de file de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux. C'est donc Bordeaux Métropole qui exerce cette compétence et qui peut devenir réservataire de logements auprès des bailleurs.

Bordeaux Métropole met ensuite à disposition 65% des ces logements à la Commune d'implantation.

Pour plus d'informations sur les démarches et conditions d'accès, consultez le site de Bordeaux Métropole :



Une commission d'attribution des logements sociaux est composée :



de 6 représentants de l'organisme bailleur, dont un représentant des locataires



du préfet ou de son représentant



du maire de la commune d'implantation du logement

L'attribution se fait à la majorité des voix.

Le président de la commission peut appeler à siéger, à titre consultatif, un représentant du CCAS.

La commission examine **pour un logement au moins trois candidatures.**

Ces candidatures sont proposées soit directement par le réservataire, soit par le bailleur pour le compte du réservataire, soit directement par le bailleur.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS DANS VOS JARDINS !



1 Je débrousaille pour prévenir des incendies

Si vous habitez à moins de 200 m d'un massif forestier, vous avez l'obligation de débrousailler à 50 m autour de chez vous et à 100 m de part et d'autre des voies privées d'accès sans tenir compte des limites de votre propriété et sur les parcelles forestières voisines et ce, afin de limiter les risques de propagation d'un départ de feu.

Il faut couper à ras l'ensemble des végétaux présents dans votre jardin et réduire les herbes hautes, buissons, arbustes en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.

Au printemps et à l'été, il faut s'assurer que les réserves de bois ou tous autres combustibles sont éloignés de votre habitation.

2 Je taille mes haies avant le 15 mars



La loi impose une distance minimale entre les plantations de vos arbustes et la limite de votre propriété et vous êtes tenus de tailler régulièrement vos haies et arbustes en respectant les consignes suivantes : les plantations de moins de 2m de hauteur doivent être à plus de 0,50m de la limite de la propriété et celles de plus de 2m doivent être à plus de 2m de la limite de la propriété. De plus, si certaines haies en limite de propriété dépassent chez vos voisins, pensez à les tailler.

Le saviez-vous ? **La période de reproduction et de nidification des oiseaux a lieu entre le 15 mars et le 15 août**, il est donc recommandé de procéder à l'élagage et l'entretien de vos haies avant cette date.

3 J'entretiens les trottoirs devant chez moi

Profiter des beaux jours pour désherber devant chez vous. En effet, en tant que propriétaire d'une maison individuelle, vous avez la charge de l'entretien du trottoir situé tout le long de votre propriété. Et si vous constatez que votre trottoir est abimé, pouvant entraîner la chute d'un piéton, vous devez le signaler sur l'application Citymag rapidement.

4 Je fais la chasse aux moustiques



Qui dit beaux jours de printemps, dit ... risque de moustiques ! Empêchez, dès aujourd'hui, l'implantation des gîtes larvaires des moustiques en couvrant vos récupérateurs d'eau ou vos regards de descente d'eau pluviale. Curez aussi vos rigoles ou vos gouttières et rangez à l'abri de la pluie tous les objets pouvant conserver de l'eau de pluie (brouette, arrosoir, pot ou seau, jouet pour enfant). N'oubliez pas aussi d'entretenir vos piscines laissées à l'abandon cet hiver.

5 Je respecte les horaires pour limiter les nuisances



Les travaux de bricolage et de jardinage pouvant causer une gêne sonore à votre voisinage ne peuvent être exécutés, pour les particuliers, que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; et les dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

La collecte des déchets verts (tontes, broussailles, résidus de tailles et feuilles) en porte à porte fonctionne, d'avril à décembre, par inscription entre le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Des poches, destinées à cet effet, sont disponibles gratuitement au Pôle Aménagement du Territoire et sont limitées à 10 lors des ramassages.

Prochaines collectes :

- Du mardi 22 au mercredi 23 avril • Du lundi 26 au mercredi 28 mai • Du lundi 23 au mercredi 25 juin • Du lundi 22 au mercredi 24 septembre • Du lundi 27 au mercredi 29 octobre • Du lundi 24 au mercredi 26 novembre • Du lundi 15 au mercredi 17 décembre

Inscrivez-vous en adressant un mail à b.ithurrart@taillan-medoc.fr en précisant la période qui vous intéresse.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : 100% LED ET DÉTECTEURS DE PRÉSENCE



En octobre 2022, un plan de sobriété a été voté à l'unanimité en Conseil Municipal avec pour objectif de réduire à court terme les consommations d'énergie de la Municipalité. Un des axes principaux concernait donc l'éclairage public, avec un remplacement de l'ensemble des lanternes, environ 1900, en les passant en LED pour une économie attendue de 60% de la consommation. Depuis le début des travaux en mars, ce sont 1700 lanternes de remplacées en cette fin d'année 2024.

Les 200 lanternes restantes font partie d'un programme de financement européen. Porté par la Métropole, le projet LIFE-BCR (« LIFE Biodiver'Cité et résilience : la restauration écologique au service des habitants ») a été retenu par décision de la Commission européenne le 30 août 2022 et a débuté officiellement le 1^{er} décembre 2022 pour une durée de 60 mois. Parmi les actions de restauration écologique ciblées par le projet LIFE-BCR, l'une d'elles concerne la réduction de l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité par la création de trames noires.

Les travaux consistent à remplacer les lanternes vétustes par des modèles LED, en y ajoutant des détecteurs de présence communicants. Dans ces rues, l'éclairage sera coupé en permanence. Aux horaires d'allumage, des capteurs présents sur les lanternes permettront le déclenchement de l'éclairage dans toute la rue au passage d'une voiture, d'un piéton ou d'un cycliste.

Ces opérations seront financées par l'Europe à hauteur de 60 % du montant HT. À ce montant, viendra s'ajouter, pour la commune, une subvention de 20% de la Métropole, dans le cadre du Règlement d'Intervention Nature.

Le mois de la collecte numérique revient en mars

La Ville participe, à nouveau, au mois de la collecte numérique responsable, impulsé par Bordeaux Métropole, visant à sensibiliser chacun sur l'empreinte environnementale du numérique et à agir concrètement en offrant une seconde vie à ses équipements.

Du 1^{er} au 30 mars, vous pourrez déposer vos équipements électriques et électroniques, qu'ils soient obsolètes, en fin de vie ou encore en état de marche, aux deux points de collecte de la commune :

- au Polca, 8 rue de Calavet,
- à l'accueil de la mairie, Place Michel Réglade.

Dans le cadre de cet évènement, la Commune vous propose aussi deux ateliers gratuits :

- **Le mercredi 5 mars de 10h à 11h et de 11h à 12h au Polca** : Explorez les coulisses du numérique et découvrez comment vos clics quotidiens influencent notre planète. Cet atelier interactif vous donnera toutes les clés pour adopter un comportement numérique plus responsable et réduire votre empreinte écologique. Au programme : jeux, échanges et conseils pratiques. *Inscrivez-vous en appelant le CCAS au 05 56 35 54 94 ou le Conseiller Numérique au 06 07 66 37 09*
- **Le mercredi 26 mars de 16h à 18h au Polca** : Apprenez à diagnostiquer et réparer vos appareils électroniques, dans le cadre d'un Rendez-vous unique, grâce à des démonstrations présentées par l'association *Repar'en Jalles*. En attendant, vos enfants pourront manipuler quelques outils pour s'initier au bricolage. *Sur inscription auprès de la Ludo-médiathèque au 05 56 35 60 96.*



800

c'est le nombre d'objets
récoltés l'année dernière
au Taillan (dont 150 ont
pu être reconditionnés) !



Les travaux du giratoire de Cantinolle débutent avec, pour finalité, la création d'une véritable entrée de ville et des aménagements sécurisés pour les modes doux

DE L'AVENUE DE SOULAC AU GIRATOIRE DE CANTINOLLE, LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

La deuxième phase des travaux de voirie démarre, dans quelques mois, sur l'avenue de Soulac sud, portion comprise au sud du chemin de Buceguette. L'aménagement réalisé ces dernières semaines entre le chemin de Buceguette et la rue du Village du Château sera poursuivi, avec deux voies vertes de part et d'autre de la chaussée. Ils seront couplés aux travaux de réaménagement du giratoire de Cantinolle.



Ainsi, jusqu'à mi-avril 2025, des travaux d'assainissement auront lieu sur le giratoire de Cantinolle pour redimensionner les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées. Dès leur réception, la réfection de la voirie et le réaménagement du carrefour au rond-point s'en suivront pour une période de 20 mois et une livraison estimée fin 2026.

Le projet de réaménagement de Cantinolle vise à renforcer et requalifier cet espace public en s'appuyant sur les objectifs suivants :

Débordement des eaux usées sur voirie, que faire ?

Les travaux sur l'avenue de Soulac ont permis de stopper le soulèvement des plaques d'égout. Cependant, des débordements peuvent encore se produire sur la voirie à d'autres endroits. La gestion des eaux usées relève de la SABOM, qu'il convient de contacter en urgence pour signaler ces dysfonctionnements.

Urgence SABOM : 09 77 40 10 14

- Créer une véritable entrée de ville,
- Créer des aménagements sécurisés pour les modes doux,
- Embellir le site via un aménagement paysager,
- Renouveler les réseaux d'assainissement existants qui se veulent vieillissants et sous dimensionnés (eaux pluviales et eaux usées)

C'EST EN COURS ...

Avenue de La Boétie

L'aménagement de l'avenue de La Boétie, portion comprise entre l'avenue du Stade et l'allée de Curé, s'inscrit dans la continuité de celui réalisé il y a quelques années entre le chemin du petit Hontane et l'allée de Curé.

- Une chaussée bidirectionnelle de 6 m de large ;
- Une voie verte de 3,00 m de large, côté nord ;
- Un trottoir côté sud de plus de 1,40 m de large ;
- Un stationnement longitudinal tout au long du projet, avec plus de 30 places créées ;

Pour apaiser les vitesses, deux plateaux surélevés sont prévus, au niveau de l'intersection avec l'allée de Cante-Gric ainsi qu'au droit des commerces.



Afin de sécuriser les carrefours avec l'allée de Curé et le chemin des Graves, tout en n'impactant pas l'espace boisé au sud faisant l'objet d'enjeux environnementaux, un giratoire oblong est prévu.

C'EST FINI ...

Mitterrand/Maison des Jeunes

Les travaux sont terminés. Les voies reprises et mises à sens uniques ont permis la création de nombreuses places de stationnement supplémentaires. Une modernisation de l'éclairage public ainsi que l'enfouissement des réseaux ont aussi été réalisés. Les espaces verts seront prochainement aménagés.



Sens unique sur les rues

François-Mitterrand et Maison des Jeunes

Depuis la fin de ces travaux, les rues François-Mitterrand et Maison des Jeunes sont passées en sens unique.

 Sens unique de circulation

Merci de respecter cette nouvelle signalisation pour la sécurité de tous.



Chemin des Graves

Voie à double sens, places de stationnement sur chaussée et voie verte pour sécuriser les déplacements doux ont été réalisés sur la partie comprise entre le chemin du Chai et l'avenue de Germignan. Plateaux surélevés et écluse permettent de ralentir la vitesse de circulation. Cet aménagement sera poursuivi sur la partie nord du chemin des Graves dans quelques années.

Prévention du bruit : donnez votre avis !

Jusqu'au 25 avril

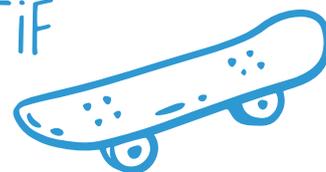
Vous avez des observations à formuler sur les nuisances subies dues aux bruits routier, ferroviaire, aérien ou industriel ? N'hésitez pas à participer à la concertation sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la Métropole, ouverte sur le site internet :

www.participation.bordeaux-metropole.fr

Votre avis compte !



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF POUR TOUS À POMETAN



Un skatepark, ainsi que deux terrains de basket 3x3, sont en cours d'aménagement sur le plateau sportif Jean-Pometan pour une livraison d'ici la rentrée de septembre. Un lieu stratégique à proximité des établissements scolaires et de quartiers résidentiels pour ce nouvel équipement sportif moderne, accessible et imaginé comme un lieu de sport et de loisirs pour tous.

Ce nouveau terrain permettra ainsi aux sportifs occasionnels ou confirmés comme aux familles et aux riverains la pratique sportive en libre accès dans un cadre agréable et sécurisé, proche du centre-ville. Ce projet a fait partie d'une concertation, à laquelle a participé une dizaine d'usagers volontaires, visant à trouver un nouveau lieu de pratique (celui du Palio étant devenu trop vétuste) pour développer des équipements sportifs de proximité, et offrir à tous les Taillanais la possibilité de s'adonner à des nouvelles activités.

Les deux terrains de basket 3x3, d'une surface totale de 570 m², répondront à l'engouement croissant pour cette pratique.



Le skatepark, d'une superficie de 720 m², sera conçu pour la pratique du skate, roller, et trottinette, et s'adaptera à tous les niveaux. Les modules en béton, coulés dans la masse, allient esthétique et fonctionnalité, tout en étant silencieux.



Les usages seront, quant à eux, bien répartis : priorité aux écoles durant la journée, aux centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances, et le soir ainsi que les week-ends pour les associations ou les habitants de la commune. À noter, les terrains ne seront pas éclairés, de nuit en soirée, pour préserver la tranquillité des riverains. Ce nouvel espace, harmonieux et moderne, sera accessible à tous et encouragera donc la rencontre entre pratiquants de différents niveaux dans un environnement convivial.

FREE-FLOATING : DE NOUVEAUX EMPLACEMENTS ONT VU LE JOUR !

Depuis 2023, la ville accueille des vélos, des trottinettes et des scooters en libre-service au niveau de la Place du Général de Gaulle, de la Place Buffon, du cimetière, du Palio et du rond-point de Peixotto.

De nouveaux emplacements ont été créés pour mailler plus finement la commune et vous permettre de récupérer et déposer ces véhicules à proximité de chez vous :

- ✦ 3 emplacements situés le long de l'avenue de La Boétie : un au niveau du Chemin de la Plante des Bois des Ormes, un au niveau de la Pharmacie de La Boétie et un au niveau du Chemin de Lapey
- ✦ 1 au niveau de la zone d'activités rue de Bussaguet
- ✦ 1 au niveau du rond-point rue de Lacaussade et chemin de la Houn de Castets
- ✦ 1 au niveau de l'intersection avenue du Stade et chemin du Petit Hontane
- ✦ 1 au niveau de l'intersection chemin du Four à Chaux et chemin de Gelès
- ✦ 1 sur le parking de l'école Jean-Pometan côté rue de la Liberté.



LA RELÈVE EST ASSURÉE POUR NOTRE C2D !

Le Conseil de développement durable, de son diminutif C2D, est un collectif de citoyens bénévoles engagés auprès de Bordeaux Métropole qui participe à l'élaboration des projets métropolitains. Jusqu'alors au Taillan, Jacqueline Anfray et Jean-Paul Guitton siégeaient dans cette instance. Ils viennent, cette année, de passer le relais à Anne Vigier et Albin Lafon.

Rencontre avec ces Taillanais qui font remonter votre voix à la Métropole !



Connaissez-vous le C2D, cette instance de consultation citoyenne de Bordeaux Métropole dédiée au Développement Durable, créée en 1995 par Alain Juppé ? Il s'agit d'un collectif de citoyens bénévoles qui réfléchit et soumet des idées ou rapporte les demandes de la population aux élus de la métropole. Il les informe également des initiatives et solutions innovantes mises en œuvre sur notre territoire par des individus ou associations.

Jusqu'en 2024, Jean-Paul Guitton, médecin généraliste et ancien maire de la Commune de 1999 à 2001, et Jacqueline Anfray, Taillanaise engagée pour la cause familiale et présidente départementale de l'UDAF, y siégeaient pour représenter notre ville. Nous leur devons ainsi le Plan d'Aménagement métropolitain avec le déploiement de nos lignes de bus, de tramway ou encore la création de certaines pistes cyclables. Jean-Paul Guitton, membre sur trois mandats depuis 2014, a également pu travailler sur une large enquête autour des nuisances sonores à côté de l'école Tabarly. Ensemble, ils ont également restitué leurs travaux pour les présenter lors de la Journée du

« Les membres du C2D plangent en petits groupes sur (...) le logement, les transports, la participation citoyenne, la discrimination, la gestion des nuisances et des déchets, l'environnement, l'aménagement du territoire, etc. »

Patrimoine sur Germignan, en septembre dernier.

Aujourd'hui, l'âge se faisant, ils viennent de passer le flambeau, pour ce nouveau mandat, à Anne Vigier, figure bien connue des habitants comme responsable de la Culture et la Vie associative de la Commune durant 17 ans, et Albin Lafon, jeune Taillanais également membre du Jury Citoyen, très investi dans la cause environnementale. Alors qu'Anne aimerait travailler autour du thème de la Santé mentale, Albin s'est, lui, d'ores et déjà, positionné sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) où il travaille, en petit groupe avec des bénévoles d'autres communes, par exemple sur les évolutions de la prime Rénov ou la réduction des émissions de CO2. « Il est important d'apporter des réponses aux Taillanais mais aussi de permettre aux habitants d'agir à l'échelle de Bordeaux Métropole, c'est ce qui me plaisait en rejoignant ce collectif » nous confie-t-il.

Vous souhaitez entrer en contact avec eux pour connaître leurs actions et faire part de vos réflexions sur l'amélioration des enjeux environnementaux à l'échelle de la métropole ?
Contactez-les sur : C2D.letaillan.medoc@gmail.com

LE SALON DES AMATEURS FÊTE SES DIX ANS !



Du mardi 11 au samedi 15 mars
— Polca



L'art, pour tous, par tous !

Peinture, photographie, sculpture, dessin... venez découvrir l'art sous toutes ses formes !

Le Salon des Amateurs vous ouvre ses portes pour une exposition unique, mettant en lumière les œuvres d'artistes locaux.

Horaires de l'exposition

✦ du mardi au vendredi de 10h à 20h

✦ Le samedi de 10h à 18h

✦ Vernissage spécial Anniversaire - mardi 11 mars à 19h

Gratuit, entrée libre

Retrouvez le programme ici



FÊTE DU COURT MÉTRAGE



Du mercredi 19 au mardi 25 mars



Comme chaque année, la Ludo-médiathèque s'associe à la Fête du Court-Métrage pour offrir aux élèves des écoles participantes une immersion dans l'univers riche et créatif des formats courts.

LES PIEDS AU SEC - PROJET OPTIMISTE PARTAGÉ



Samedi 5 avril

Colette Ducamp et Benjamin Grafmeyer, les deux artistes lauréats du POP, ont passé ces derniers mois à échanger avec des centaines d'habitants (scolaires, résidents de la résidence senior, usagers du Polca, bénéficiaires du CCAS, etc.) pour favoriser la rencontre, la créativité et fédérer les participants autour de la quête de la Levade, ce chemin mystérieux et disparu qui reliait Bordeaux à Soulac, tout en permettant de « garder les pieds au sec ». Chaque voix a trouvé sa place dans ce projet collaboratif, aboutissant à une œuvre finale monumentale qui sera révélée lors d'un après-midi aussi ludique que festif.

Le chantier de cette fresque sera réalisé du 24 mars au 4 avril, toute bonne âme est la bienvenue pour aider nos artistes, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de volontaires !



Programme provisoire

✦ de 14h à 15h30 : rendez-vous allée du Sergent, pour découvrir et expérimenter « La Levade »

✦ à 15h30 : Départ vers le Polca pour explorer le Musée du POP et partager un goûter autour du jeu de la Levade.

En partenariat avec l'Espace Culture Leclerc de Saint-Médard-en-Jalles.



Pour tout savoir :



QUINZAINE DU NUMÉRIQUE



« Papiers-Machines »

Du mardi 22 au samedi 26 avril 2025

Durant les vacances de printemps, la Ludo-médiathèque prend part à la Quinzaine du numérique, organisée par Biblio.gironde, avec pour ambition de développer et partager une véritable culture numérique, reflet des missions actuelles des bibliothèques. Découvrez l'intégralité de la programmation sur le site de la Ludo-médiathèque : des activités pour tous les âges vous y attendent !

www.ludomediathèque.taillan-medoc.fr

LA TENTE D'EDGAR

Dimanche 18 mai - 17h30

Compagnie La Trappe à Ressorts
— Parc du Vivier

théâtre
& magie



Une tente à roulettes venue d'ailleurs... Objet public non identifié ou cabinet de curiosités fantasque.

Ça grince, ça cliquette, ça grogne... l'irréel s'invite chez vous !

Dandy du bitume, illusionniste du quotidien, mécano des zygomatiques, Edgar vous invite dans son entre-sort et vous extorque un moment d'attention contre un détour de magie dans son manège burlesque.

D'envolées mystiques en réparties caustiques, il fait danser les cartes à coup de fouet, vous tire les pièces du nez pour vous les revendre en tranche d'impossible.

Entre paris truqués, arnaques, faux ratés et vraies performances, Edgar vend la mèche, tout en ayant pris soin de l'allumer avant, pour nous mener vers ce petit coin de notre tête où tout reste possible.

Avec son personnage loufoque, pas franchement délicat mais véritablement attachant, Stéphane Amos mêle jeu d'acteur et improvisation burlesque à travers une magie théâtralisée.

Gratuit — sur réservation via Citymag - à partir de 6 ans



À TABLE !

LECTURES ET MUSIQUES GOURMANDES

concert



Concert - lecture

Mercredi 21 mai - 19h

— Auditorium du Polca

Au menu, un éventail de textes littéraires autour de l'univers culinaire sélectionnés et mis en voix par l'équipe de la Ludo-médiathèque, entrecoupés d'intermèdes musicaux choisis et joués par les élèves de l'école de musique. Le tout dans une ambiance très gourmande avec possibilité de restauration sur place après le concert : pensez à réserver votre place !

Retrouvez toutes les infos sur les réseaux et les sites de la ville et du Polca. Repas à réserver sur CityMag.

Les petits trésors de Cyril et Jean-Michel

Ali Baba n'a qu'à bien se tenir, nous vous avons déniché la nouvelle caverne pour tous les férus de brocante et d'antiquités, sur la place Buffon !

Cyril Guillotin et Jean-Michel Mendiboure, deux génies de la récup', s'y sont installés, depuis la mi-décembre, pour y exposer leurs petits trésors chassés lors de débarras de maisons anciennes. Vous y trouverez plein de pièces uniques, de l'art de la table, des luminaires, du mobilier design des années 50, 60 ou 70's ainsi que des tableaux.

Ces deux professionnels travaillent ensemble depuis 6 ans sur un stand aux Quinconces et ont souhaité s'installer de façon plus pérenne en ouvrant leur boutique dans un secteur agréable, et familial. Et « sésame ! », c'est dans notre quartier de La Boétie qu'ils ont trouvé le saint-graal pour poser leurs valises. N'hésitez donc pas à pousser leur porte régulièrement pour vous offrir un objet ancien et lui redonner toute la place qu'il mérite ...



Les Artisans de la Brocante et du Design – 3, Place Buffon – Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h

Et si vous passiez « Chez ma coiffeuse » ?

Depuis mars dernier, Camille vous accueille dans son nouveau salon de coiffure indépendant, situé place Buffon, « Chez ma coiffeuse ». Après avoir travaillé comme salariée dans un salon du centre de Saint-Médard-en-Jalles, cette Taillanaise, installée chez nous depuis sept ans, a décidé de se lancer dans l'aventure en ouvrant son propre espace. Ce salon intimiste, à la fois moderne et chaleureux, est l'endroit idéal pour tous : hommes, femmes et enfants.

Camille y propose une large gamme de services, allant des coupes classiques aux techniques plus pointues comme le balayage, le painting ou la coloration. Pour elle, la coiffure n'est pas seulement un savoir-faire technique, mais aussi une histoire de relation humaine, de créativité et d'évolutions constantes dans un univers qui ne cesse de se réinventer.

« Chez ma coiffeuse » est donc le lieu privilégié de celles et ceux qui cherchent à se faire coiffer en toute tranquillité et dans un cadre romantique, à La Boétie !

Chez ma coiffeuse – 1, place Buffon – Tél. : 06 80 13 70 66 – Ouvert le lundi de 9h à 15h, le mardi de 9h à 18h, les jeudi et vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h

Charlidélist va vous faire fondre de plaisir !

Gaby Baillargeaux, jeune Taillanaise, ingénieure Nutrition Santé, ayant travaillé dans le secteur des compléments alimentaires pour un grand laboratoire, vient de lancer sa propre marque en octobre dernier : Charlidélist. Il s'agit de compléments alimentaires anti-stress sous forme de carrés de chocolat et d'infusions cacaotées relaxantes.

Trouvant que les compléments alimentaires ne procuraient aucun plaisir dans leurs formes actuelles, Gaby a décidé de créer une gamme autour du chocolat à 70 % aux vertus relaxantes, enrichi en plantes, vitamines et minéraux et sans sucre ; elle s'est associée à la chocolaterie bordelaise Origines à Darwin pour créer sa nouvelle gamme avec 0% sucres et donc 0% de culpabilité pour les gourmands !



À se procurer sur son site internet : www.charlideliss.com (livraison offerte avec le code : TAILLANAIS) ou à retrouver chez Cafés Moggy, place Buffon.



Le Café Méral ouvre prochainement

C'est une nouvelle adresse pour les amateurs de café qui va ouvrir, au début du mois de mars, dans le centre-ville, au 9 rue François-Mitterrand : la boutique Café Méral, tenue par Fatma Hezer.

Ce commerce se distinguera par la vente de café en vrac ainsi que du thé d'exception et des chocolats que les clients pourront également consommer sur place. À l'intérieur, quatre à cinq tables permettront de profiter de l'atmosphère cosy avec un petit coin lecture, tandis que l'extérieur proposera un coin terrasse pour savourer un moment au soleil. Le café sera donc torréfié sur place et décliné aussi en cappuccino ou en mochaccino, et pourra être accompagné de pâtisseries maison pour les plus gourmands.

Pour le chocolat, c'est la marque vendéenne bio « Les chocolats de Pauline » qui sera mise en avant pour vous proposer des gammes de tablettes ou carrés à croquer ! L'ouverture de ce nouveau torréfacteur-salon de thé promet de devenir rapidement une parenthèse réconfortante pour tous les habitants du quartier. À déguster d'ici quelques jours sans modération donc sur la place du centre-ville !



Home Déco Rénov et LCD Aménagement s'installent dans les anciens locaux du Vival



Depuis février, les anciens locaux du Vival accueillent deux nouvelles entreprises qui viennent enrichir l'offre locale en matière de rénovation et d'aménagement intérieur. La première, LCD Aménagement, est dirigée par Méline Lhomme, experte en plâtrerie, qui a lancé son activité au Taillan en 2022. Méline est désormais accompagnée de Soizic Saint Loubert, ancienne infirmière libérale sur la commune, qui a souhaité se reconvertir en créant Home Déco Rénov.

Leurs compétences complémentaires promettent une approche globale, pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque client, qu'il s'agisse de créer un espace fonctionnel pour une famille en pleine croissance ou de donner une seconde vie à une vieille bâtisse. La possibilité de développer des plans 3D permet aux clients de visualiser leur futur espace avant même le début des travaux.

Leur équipe permet d'offrir un service personnalisé tout en restant accessible en termes de budget. En s'occupant également des démarches administratives comme les permis de construire, elles simplifient la vie de leurs clients, rendant ainsi le processus de rénovation moins stressant.

Home Déco Rénov et LCD Aménagement – 16 place Général de Gaulle – Tél. : 06 08 28 59 39 / 06 68 16 00 74 – Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et sur RDV en dehors de ces horaires.

Sa terrasse va faire un tabac !

Le tabac-press de l'avenue de Soulac, le Coup de Tabac, s'est installé, depuis fin janvier, de l'autre côté de la Place Général de Gaulle, dans ses nouveaux locaux. En plus des services qu'il proposait jusqu'alors, vous pouvez désormais profiter d'une grande terrasse extérieure pour savourer les premiers rayons de soleil. À noter, des places de stationnement en arrêt-minute sont disponibles juste devant.

Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 21h, le samedi de 7h30 à 21h, le dimanche de 7h30 à 20h



Le saviez-vous ? Bordeaux Métropole propose un panel de dispositifs pour soutenir l'engagement environnemental et sociétal des entreprises : énergie, mobilité, tourisme, urbanisme, agroalimentaire, découvrez toutes les aides que la Métropole vous propose en téléchargeant leur guide complet par ici :



Le Printemps de La Scène et Vous



L'association *La Scène et Vous* lance son premier festival, le **samedi 22 mars de 14h à 22h au Palio** : « *Le Printemps de La Scène et Vous* ». Accessible à tout âge, ce festival mettra à l'honneur, pour cette première édition, **cinq artistes ou groupes** comme les slameurs bordelais de « *Street Def Records* », le chanteur gipsy Mineto, le duo Anna et Maya Uke Band ou encore James Jackson Mercury, le batteur qui avait déjà donné le rythme du concert « *La Scène et Vous dans les étoiles* », sans oublier la troupe musicale de *La Scène et Vous* !

De nombreuses animations rythmeront cette journée comme des ateliers de fabrication d'instruments de musique ou des stands de maquillage et tatouages éphémères pour les enfants et plein d'autres surprises... Et pour vous restaurer, vous pourrez compter sur la **présence de deux Food trucks** : le Rialto pour les pizzas et Tooty'Délice pour les crêpes et galettes.

Tous les **bénéfices** de ce festival seront **reversés** à l'association taillanaise « *Les Robins de la Rue* » qui organise chaque semaine des maraudes pour les personnes sans abri sur Bordeaux.

À noter dans vos agendas également, l'association donnera un second concert le samedi 24 mai de 19h30 à 23h à l'Auditorium du Polca au profit, cette fois-ci, de l'association « *TLMC contre le cancer* ».

Le Printemps d'LSEV - Samedi 22 mars de 14h à 22h au Palio - Entrée : 5€

Plus de renseignements auprès de l'association au 06 58 37 46 19 ou sur lasceneetvous@gmail.com

Une exposition multidisciplinaire autour de nos régions

Le Taillan Art Peinture, en association avec *Les Artistes du Lavoir*, organise les **samedi 8 et dimanche 9 mars de 10h à 18h au Palio**, une **exposition géante** sur le thème : « *Les régions que l'on aime* », avec un clin d'œil à la Femme dont la journée internationale des droits est fêtée le samedi.

À voir : **peintures** (acrylique, huile, aquarelle, pastel, dessin, sumié), **sculptures** (bois, fer, bronze, terre, raku, récup', résine, origami), **mosaïque**, **photographie**, **travail du verre**, **perles**, **chantournage**, **cartonnage**, **galets**, **bijoux**, **dentelle sur papier**, **broderie**, **fleurs séchées**, **scrapbooking**, **littérature**, **textile** (cuir, sacs et vêtements enfants).

Exposition, démonstrations et animations en présence de la Taillanaise, Emmanuelle Taেকে, Miss Naturelle Aquitaine 2024 et 4^{ème} dauphine costume régional 2025. Défilé de costumes historiques « *Boule de glace* » et régionaux le dimanche après-midi, accompagné d'une collection de chapeaux.



Entrée et animations gratuites pour tous.

Plus de renseignements au 06 65 70 80 17 ou sur taillanart33@gmail.com

Assist'en Gare

L'Assist'en Gare est un service gratuit qui facilite les déplacements des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Il permet un accompagnement depuis le point d'accueil jusqu'à la place dans le train, et inversement à l'arrivée. Plus d'informations au 3212 (8h-20h, appel non surtaxé) ou sur www.garesetconnexions.sncf.fr

Pour en savoir plus sur ce service, vous pouvez également contacter Bernadette Lefebvre, présidente de l'association Un handicap, une vie ! sur unhandicapunevie@gmail.com

Sophrologie et relaxation

L'AJT organise des séances de sophrologie et de relaxation, les jeudis soir de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h, à destination des adultes. Retrouvez la détente corporelle et mentale pour vous sentir bien au quotidien, avec des exercices simples. Venez comme vous êtes !

Séance gratuite d'essai - Contact : Véronique
au 06 23 05 86 26 ou Claire au 06 83 23 29 59

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 13 mars et lundi 14 avril à 18h30 - Salle du Conseil municipal
Ouverts au public

Groupe « L'Esprit Taillan »

Majorité municipale

Le vote du budget de l'État a fait couler beaucoup d'encre et les baisses de subventions vont permettre à de nombreuses collectivités de crier au scandale et de justifier certains désengagements. Ça ne sera pas le cas au Taillan. Sur le fond, il est logique que chacun fournisse un effort pour redresser les comptes publics, collectivités comprises. Sur la forme, on peut certes regretter que les collectivités locales, plus sérieuses et responsables dans la gestion de leurs finances, payent pour les dérives de l'État. Mais c'est un fait : en temps de crise, chacun doit pouvoir s'adapter et trouver des solutions, pour participer à l'effort commun de redressement. Aussi, et malgré ce contexte de tension, aucun investissement prévu pour les années à venir n'est remis en cause. Au contraire, 2025 sera l'année de concrétisation de nombreux projets (réfection de voirie, éclairage LED, photovoltaïque, skatepark, signalisation des modes doux, subvention pour les alarmes, achat du foncier pour la maison des associations...), qui seront présentés lors du vote du budget ! Au Taillan, on ne renonce pas, on ne se défait pas : on s'adapte !
esprit.taillan@gmail.com

Groupe « Le Taillan Autrement »

Minorité municipale

Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour le droit des femmes. Œuvrons pour une prise de conscience collective. Devoir de vigilance. En cas de violence physique, sexuelle ou de harcèlement moral dans nos environnements professionnels, familiaux, ou associatifs, alertons les autorités. Vigilance aussi sur les inégalités sociales. Exemple, la réforme des retraites qui, si elle n'est pas abrogée, pénalisera encore plus les femmes. Nous devons aussi à chaque occasion dénoncer les inégalités salariales entre femmes et hommes. Le mot « Égalité » est un pilier de notre République et concourt à une « société apaisée ». Quels seront les choix budgétaires du Maire pour 2025 ? La commune est-elle prête à la bifurcation énergétique et écologique ? Nous en doutons vu la politique menée ces dernières années. L'avenir sera entre les mains des Taillanaises et Taillanais en mars 2026.
contact@letaillanautrement.org

Groupe « Pour Le Taillan »

Minorité municipale

Face au désengagement financier de l'État envers nos collectivités, nous constatons qu'une pression de plus en plus forte frappe nos départements et nos communes. Ces derniers sont mis à mal et tentent d'assurer la continuité des services publics malgré les charges qui augmentent en permanence. Cette réduction massive des dotations de l'État crée un effet en cascade qui va nous impacter très certainement. Qu'en est-il des investissements de notre commune et de ses projets ? Qu'en est-il de la réfection de notre ville ? Autant de questions qui demandent à chacun d'entre nous un regard attentif.
pourletaillan@gmail.com

QUESTION CITOYENNE

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Vous avez une question qui pourrait intéresser tous les Taillanais ? N'hésitez pas à nous en faire part pour la prochaine publication à communication@taillan-medoc.fr. Nous tâcherons d'y répondre ici même !

Daniel, « Je cherche à joindre le service d'enlèvement des encombrants » :

Le ramassage des objets encombrants est un service payant proposé par la Métropole. Il s'effectue à la demande et sur rendez-vous auprès du Pôle Aménagement du Territoire, au

5 rue Stéhélin ou par téléphone
05 56 35 50 63.

Encombrants autorisés : canapé, lit, sommier, électroménager (sauf télévision), déchets verts, mobilier en bois, ferraille si séparée du bois.

Encombrants non autorisés : gravats, pneus, palettes, vêtements, cartons, produits solvants, chimiques, peintures,

huile de vidange, matière plastique, amiante, bouteilles de gaz, matériaux issus de la démolition, souches.

Après accord et rendez-vous pris avec la Métropole, les objets encombrants doivent être déposés en bordure du trottoir, au plus tôt la veille de l'enlèvement, et de manière à ne pas gêner la circulation piétonne ou à ne pas créer un danger.

MARS

DIMANCHE 2

9h à 17h - Palio

Brocante du Geek

Plus d'informations à
gaming.event33@gmail.com

MARDI 4

14h30 à 18h30 - Parvis de la mairie

Distribution de composteurs

Gratuit sur justificatif de domicile

MERCREDI 5

10h et 11h - Ludo-médiathèque

Atelier numérique

Clic responsable, planète heureuse
Gratuit sur réservation auprès du
CCAS au 05 56 35 54 94 ou conseiller
numérique 06 07 66 37 09

SAMEDI 8

9h30 à 12h30 - Parking entrée
de la Forêt

Distribution de broyat

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9

10h à 18h - Palio

Exposition des artistes du

Lavoir et Taillan Art Peinture

Entrée gratuite

DU 11 AU 15

Vernissage mardi 11 19h - Polca

Salon des amateurs

Peinture, dessin, photo sculpture...
une semaine pour partir à la
rencontre d'artistes locaux
(voir p.24)

JEUDI 13

18h30 - Salle du conseil

Conseil municipal

Entrée libre

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

9h à 17h30 - Palio

Vide-grenier de l'AFT

Entrée libre - restauration

DU 18 AU 27 MARS

Polca

Exposition numérique
responsable

Entrée libre

MARDI 18

14h - Polca

Quiz musical spécial seniors

(voir p.8)

MERCREDI 19

10h - Monument aux morts

Cérémonie en mémoire
des victimes civiles et
militaires de la guerre
d'Algérie et des combats
en Tunisie et au Maroc

SAMEDI 22

14h à 22h - Palio

Festival « Le Printemps de
la Scène et Vous »5€ l'entrée aux bénéfices des
Robins de la rue - 06 58 37 46 19

DIMANCHE 23

10h30 à 18h - Salle du 11-Novembre

Parenthèse bien-être de
l'AFTSur participation -
bienetre.enjalles@gmail.com -
07 66 23 72 86 - 06 07 21 03 16

13h30 - Palio

Grand Loto

Par Soleil d'Automne

JEUDI 27

19h - Salle du 11-Novembre

Réunion de quartier Centre

Entrée libre

SAMEDI 29

De 10h à 12h - Forêt du Taillan

Balade de découverte de
la nature grâce aux 5 sens
(voir p.7)

15h à 16h - Palio

Atelier Parents-Enfants

Spécial Carnaval « Fonds marins »
Animé par Fabricamania
(voir p.12)

15h - Palio

Carnaval

« Voyage au fond des
mers »
(voir p.9)

DIMANCHE 30

15h - Palio

Spectacle

« SUPERPRINCESSE »

Par l'ATPE de la compagnie À
coucher dehorsEntrée libre - Infos et inscription :
inscription.atpe@gmail.com

15h à 18h - Estanquet du Polca

Thé dansant

Par Expression en liberté

12 € l'entrée - 06 80 93 47 93

AVRIL

JEUDI 3

19h - Polca

Jeudi citoyen

Autour du travail du Jury Citoyen
pour le centre-ville
Entrée libre (voir p.7)

SAMEDI 5

9h à 17h - Salle Simone Veil de SMJ

Braderie Printemps - Été
du Secours Catholique

Entrée libre

15h30 à 19h - Polca et allée du Sergent

POP « L'art dans la Ville »

Entrée libre (voir p.24)

20h30 à 22h30 - Palio

Concert annuel de
Band'À l'Ouest

+ d'infos : 06 58 74 73 79

DIMANCHE 6

9h - Palio

Vide-grenier de l'AST Foot

Entrée libre - 06 73 04 96 16

MARDI 8

18h30 - Estanquet du Polca

Vernissage de l'exposition
de l'AFT

Entrée libre

DU 8 AU 12

Aux heures d'ouverture -
Estanquet du PolcaExposition d'aquarelles et
peintures sur porcelaine
de l'AFT

Entrée libre

SAMEDI 12

20h - Palio

Repas gascon de l'AJTRéservations sur
associationdesjeunesdutaillan.unblog.fr**DIMANCHE 13**

14h - Palio

Loto du Taillan Basket

Renseignements au 06 24 76 48 75

LUNDI 14

18h30 - Salle du conseil

Conseil municipal (Budget)

Entrée libre

MARDI 15

15h - salle du 11-Novembre

Réunion publique « Séniors »

Entrée libre

SAMEDI 19

10h - Parc du Presbytère

Chasse à l'œuf

Entrée libre



14h - Palio

Loto de l'association**AMELEROSE**

Entrée libre

MARDI 22

9h30 et/ou à 10h30 - salle du PEP's

Atelier Bébé signe

(voir p.12)

DU 22 AU 26

Ludo-médiathèque

Quinzaine du numérique

(voir p.25)

DIMANCHE 27

10h à 18h - Palio

Gaming event

Entrée libre

LUNDI 289h30 (1-3 ans) 10h30 (4-6 ans) -
pôle PEP's**Atelier éveil
aux arts du cirque**

(voir p.12)

MAI

JEUDI 1

9h à 18h - Palio

Vide-grenier du Taillan**Basket**

Renseignements au 06 84 52 28 39

 VENDREDI 2

15h à 19h - Palio

Don du sang

Avec l'ADSB Le taillan

Réservation sur « RDV don du sang »

+ d'infos 06 10 16 95 48

JEUDI 8

11h - Monument aux morts

Cérémonie**commémorative de
l'armistice de 1945**Avec la participation active des CM1
et CM2 de l'école Éric-Tabarly**SAMEDI 17**

14h - Palio

**Spectacles « Le conte de
la lune bleue » et****« Pinocchio »**

Par l'AJT Théâtre

Gratuit - Entrée libre

19h à 23h - Polca

Dreamers Live Session #2

Par Oui art dreamers

+ d'infos :

www.ouiartdreamers.com

20h - Palio

**Spectacle « Dans le
cerveau de Pierrot » et
« Histoires de famille »**

Par l'AJT Théâtre

8€ - gratuit pour les moins de 12 ans

**DIMANCHE 18**

17h30 - Parc du Vivier

« La tente d'Edgar »

Théâtre et magie

(voir p.25)

SAMEDI 24

10h - Salle Anita-Conti

Atelier Parents-Enfants Yoga

(voir p.12)

19h30 - Auditorium du Polca

**La Scène et Vous chante
contre le cancer**

+ d'infos 06 10 16 95 48

20h30 - Palio

**Show de danse « Voyage
temporel »**

Par Dance Pryvilege

Adultes 8€ / Enfants 4€

Réservations au 06 60 75 20 13

SAM. 24 ET DIM. 25

9h à 17h - Salle du Presbytère

Bric à brac

Association Saint Hilaire Bittou

Barsalogo (au profit d'enfants d'une
ville du Brukina Faso)

Entrée libre

DIMANCHE 25

12h - Parc du Presbytère

Auberge espagnole de l'ATPE

Renseignements :

bureau.atpe@gmail.com

OÙ ?Polca : Auditorium, Ludo-médiathèque
et Estanquet

8 rue de Calavet

Palio et Stade

Avenue du Stade

Salle du 11-Novembre

3 rue du 11-Novembre

Salle du Relais Petite Enfance - PEP'S

5 rue Stéléhin

Les marchés

Marché de La Boétie :

tous les mardis matin sur la place
Buffon.

Marché du Bourg :

tous les mercredis et dimanches
matin sur la place du Général
de Gaulle.vie associative / autres
événements municipaux



CARNAVAL
**Voyage au
fond des mers**

Samedi 29 mars

15h au Palio

Animations, jeux, spectacle,
structures gonflables, DJ,
restauration sur place ...

À vos costumes !